

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 38 (1897), p. 69-75

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1897\\_\\_38\\_\\_69\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1897__38__69_0)

© Société de statistique de Paris, 1897, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 3. — MARS 1897.

---

### I.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1897.

**SOMMAIRE.** — Nécrologie : M. Léon Ducret. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général et le Président, M. le D<sup>r</sup> J. Bertillon. — Communication de M. François Bernard sur le prix de revient et de vente du blé; discussion : MM. P. des Essars, Cl. Juglar, E. Fléchet, Ad. Coste, Arthur Fontaine, J. Jourdan et F. Bernard.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Jacques Bertillon.

Le procès-verbal de la séance du 20 janvier 1897 est adopté.

M. le PRÉSIDENT annonce, en ces termes, la mort de M. LÉON DUCRET, décédé à Menton le 30 janvier dernier :

« Après avoir coopéré à l'organisation des chambres syndicales, M. Ducret fut élu successivement secrétaire, vice-président et président de la chambre syndicale des industries diverses. Il consacrait à ces dernières fonctions, qu'il exerçait depuis plus de seize ans, toute son intelligence et toute son activité. Les intérêts industriels et commerciaux de notre pays étaient l'objet de sa constante préoccupation; le Gouvernement reconnaissait si bien sa haute compétence qu'il l'avait appelé à faire partie du comité consultatif des chemins de fer. Membre du jury de nos grandes expositions, fondateur et directeur, au Palais de l'Industrie, de plusieurs expositions du travail, il fut récompensé de ses efforts et de son dévouement par la croix de la Légion d'honneur.

« M. Ducret était membre titulaire à vie de notre Société depuis 1886; il assistait assez fréquemment à nos réunions; aucun de vous n'a oublié l'accueil charmant et la courtoisie de notre ancien confrère, dont la mémoire restera chère à tous ceux qui l'ont connu. » (*Marques unanimes d'adhésion.*)

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* :

MM. DELÉARDE, chef du bureau des accidents à la *Foncière*;

LECAT (Joseph), rédacteur à la statistique générale de France;

REGNAULD (Edmond), administrateur de la Banque transatlantique;

WAGNER, rédacteur au Ministère de l'agriculture.

*Membre correspondant* :

M. GODIN, secrétaire général de la Société de statistique de Lille (Nord).

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Comme *membres titulaires* :

Sur la proposition de MM. A. de Foville et Ad. Coste :

M. LÉON CAUBERT, attaché au bureau de statistique du Ministère des finances, 41 bis, avenue de la Tour-Maubourg ;

Sur la proposition de MM. G. Hamon et L.-C. Warnier :

M. CANDIANI, sous-chef du bureau de l'industrie à la *Métropole* (incendie), 19, rue Clauzel ;

Comme *membre correspondant* :

Sur la proposition de MM. Yves Guyot, Em. Yvernès et Ad. Coste :

M. le D<sup>r</sup> Auguste HJELT, secrétaire du bureau central de statistique de Finlande et de la Société d'économie politique à Helsingfors (Finlande).

M. le PRÉSIDENT annonce que le Bureau a reçu un certain nombre de lettres par lesquelles de nouveaux membres, élus à la dernière séance, remercient la Société de leur nomination.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne la liste des ouvrages reçus par la Société depuis la séance du 20 janvier et parmi lesquels on remarque deux brochures de M. Ernest Brelay, intitulées, l'une : *Lettres d'un économiste classique à un agriculteur souffrant*, et l'autre : *le Socialisme participationniste* ; une *Causerie politique et économique en matière coloniale*, par M. Charles Cérusier ; une conférence faite par M. F. Dujardin-Beaumetz, le 25 janvier dernier, à la Société d'économie sociale, sur la *Chine dans ses rapports actuels avec l'Europe* et une étude de M. André Barthe, de Madrid, sur *le salaire des ouvriers en Espagne*. Au nombre des documents officiels français, M. le Secrétaire général signale : 1<sup>o</sup> la *statistique de l'industrie minérale* et des appareils à vapeur en France et en Algérie pour l'année 1895, avec un appendice concernant la statistique minérale internationale, et 2<sup>o</sup> la *Statistique pénitentiaire de 1893*.

M. le PRÉSIDENT offre, au nom de M. le D<sup>r</sup> Janssens, inspecteur en chef du service d'hygiène de la ville de Bruxelles, deux documents : 1<sup>o</sup> *Statistique nosologique des décès constatés dans la population bruxelloise pendant les vingt-quatre années 1867-1890 et classés d'après les années, les mois, l'âge, le sexe, l'état civil, le domicile, la profession et la condition sociale* ; 2<sup>o</sup> *Album de statistique graphique* : démographie et hygiène de la ville de Bruxelles.

M. le Président donne du premier ouvrage l'appréciation suivante :

Cet ouvrage contient les conclusions de vingt-quatre années d'observation consciencieuse dirigée par notre éminent collègue, le D<sup>r</sup> Janssens, de Bruxelles.

En 1868, il publiait la *Topographie médicale de Bruxelles*, dont un chapitre portait ce titre caractéristique : *Études nosologiques sur les causes de la mortalité*. Il y montrait ce qu'il fallait faire pour améliorer la situation sanitaire de la capitale belge.

Aujourd'hui, trente ans plus tard, M. Janssens après avoir réalisé, avec une persévérance admirable, son programme, nous montre les résultats qu'il a produits progressivement.

La statistique avait été le guide de l'hygiène dans ce premier travail. A présent, elle est son juge, et montre si les règles prescrites naguère par notre auteur ont été efficaces.

Les chiffres indiquent qu'elles l'ont été. Voici, en effet, quelles ont été les variations de la mortalité, à Bruxelles, pendant cette longue période de temps :

**Ville de Bruxelles** (faubourgs non compris).

Sur 1 000 habitants, combien en un an :

Périodes.	de naissances.	de décès.
1866-70. . .	36,7	36,2
1871-75. . .	36,8	32,4
1876-80. . .	35,3	31,5
1881-85. . .	32,9	29,0
1886-90. . .	28,9	24,7

La diminution de la mortalité s'explique en partie par la diminution parallèle de la natalité, diminution qui, elle-même, peut être attribuée à plusieurs motifs. La preuve que la diminution de la mortalité tient aussi à un meilleur état sanitaire nous est fournie par la statistique de la tuberculose.

La voici, par périodes décennales, depuis la création du bureau d'hygiène de Bruxelles :

*Sur 10 000 habitants, combien de décès en un an :*

Périodes.	par tuberculose.	par maladies zymotiques.
1864-73. . .	46	31,0
1874-83. . .	40	13,5
1884-93. . .	31	12,4

Au sujet du second de ces ouvrages, M. le Président s'exprime ainsi :

Le titre de ce très beau volume est un peu trop modeste, car il contient, outre de très beaux et très nombreux diagrammes sur Bruxelles et sur ses communes suburbaines, un certain nombre de graphiques très intéressants sur la Belgique entière, et aussi quelques données comparatives sur les grandes villes de l'Europe.

Les diagrammes qui concernent Bruxelles sont l'illustration diagrammatique de l'ouvrage magistral dont nous venons de rendre brièvement compte. Ces diagrammes sont très clairs et très démonstratifs; c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un ouvrage de ce genre. Les diagrammes relatifs à la Belgique montrent notamment la diminution de la natalité dans l'ensemble du royaume, et notamment dans ses arrondissements de langue française. En même temps que le nombre des enfants diminue, diminue aussi le nombre des décès par maladie zymotique (fièvre typhoïde, variole, rougeole, scarlatine, diphtérie-croup).

Bruxelles est, aujourd'hui, parmi les seize grandes capitales européennes étudiées par l'auteur, celle où ces maladies, dans leur ensemble, sont les moins répandues. Les chiffres de l'auteur se rapportent à la période 1875-1888. Quoique cette période soit encore bien près de nous, elle ne ressemble pas complètement à l'état actuel. Paris, notamment, a fait de grands progrès dans ces dernières années. Tandis que la plupart de ces maladies augmentaient de fréquence jusque vers 1884, elles n'ont pas cessé de décroître depuis cette date; il en est ainsi notamment pour la fièvre typhoïde, la rougeole, la diphtérie. La scarlatine a toujours été rare à Paris, et, quant à la variole, c'est une maladie irrégulière, tantôt très rare et tantôt terrible, dont on se débarrasserait complètement, comme on l'a fait en Allemagne, en rendant la vaccination et la revaccination obligatoires et obligées.

Un diagramme international est relatif à l'excès de la natalité sur la mortalité et à l'accroissement de la population dans les différents pays de l'Europe (la Russie exceptée). Ces deux chiffres, naturellement, sont à peu près identiques. Nulle part, dans le monde, ils ne sont aussi faibles qu'en France (environ 1 p. 1 000), et nulle part ils ne sont aussi considérables qu'en Angleterre et en Saxe (environ 14 p. 1 000). La Belgique occupe une situation à peu près intermédiaire (environ 8 p. 1 000).

Par l'importance des sujets qui y sont traités, par le soin avec lequel les faits ont été établis, par la clarté avec laquelle ils sont présentés, par l'étendue des périodes d'observation, le travail de M. Janssens se recommande tout particulièrement à l'étude des démographes et des hygiénistes.

M. François BERNARD fait, sur le *prix de revient et de vente du blé*, une communication que l'on trouvera à la suite du présent procès-verbal.

M. Pierre DES ESSARS est tout à fait d'accord avec M. François Bernard sur la question du prix de revient du blé; il est très difficile à dégager, car la plupart, pour ne pas dire tous les cultivateurs, sont hors d'état de tenir une comptabilité rationnelle.

M. des Essars a, naguère, interrogé des paysans sur le coût de production du blé, tous lui ont répondu par le chiffre sacramentel de 20 fr. l'hectolitre ou 25 fr. le quintal; mais, en analysant ce prétendu prix de revient, il a acquis la preuve qu'il n'était obtenu qu'en négligeant la valeur de la paille et en mettant au compte du blé la totalité du prix de la fumure. Après avoir défalqué le prix de la paille, attribué au blé la part qui lui revenait dans les amendements et obtenu l'aveu d'une récolte supérieure à celle qui était accusée, M. des Essars a trouvé que, dans un pays moyennement fertile, bien cultivé, mais nullement au courant des méthodes perfectionnées, le prix maximum de revient pouvait être compris entre 8 et 9 fr. l'hectolitre.

Ce prix s'abaisse certainement avec la culture intensive. Sans parler des grands rendements obtenus dans le Pas-de-Calais par MM. Carion et Dehétrain, la récolte du blé est, sans aucun doute, plus forte que ne le disent les documents officiels, car les paysans ont une tendance invincible à déclarer des chiffres inférieurs à la vérité, de peur de voir augmenter leurs impôts. Lorsque leurs meules sont incendiées, ils n'acceptent jamais, pour le règlement du sinistre, les chiffres de la mairie et une expérience constante prouve qu'en effet ces chiffres sont très notablement au-dessous de la réalité. Il y a donc des quantités considérables de blé qui échappent aux constatations statistiques et qui dérangent les prévisions sur les cours.

On incrimine bien à tort les marchés à terme, car, pour qu'il y ait des vendeurs, il faut qu'il y ait des acheteurs, qui sont nécessairement à la hausse. On prétend que l'on vend des marchandises qui n'existent pas; c'est une erreur, car si la marchandise n'existait pas, l'acheteur, très au fait des situations de place, ne manquerait pas d'organiser un *corner* et d'exiger la marchandise vendue; vendre à découvert lorsqu'il n'y a pas de stock est une opération extravagante qui met le vendeur à la merci de l'acheteur.

Dernièrement, le parti agrarien allemand a obtenu l'interdiction des marchés à découvert; les spéculateurs ont déserté la Bourse, se sont réunis dans un local à eux et, à partir de ce moment, il n'y a plus eu de cours officiels, ce dont le commerce et l'agriculture se sont fort mal trouvés.

M. JUGLAR constate l'intérêt de la communication de M. François Bernard; mais il regrette que l'orateur n'ait pas un peu plus insisté sur certains points. Il serait intéressant, notamment, de connaître la cote des prix de l'Inde qui est, comme les États-Unis et la Russie, un des grands marchés de céréales.

M. BERNARD répond que, lorsqu'il était attaché au Ministère de l'agriculture, il établissait cette cote, qui se présente avec des modalités spéciales et réclame des calculs particuliers. Depuis, le Ministère de l'agriculture n'a plus procédé à l'établissement de cette cote, très intéressante en effet.

M. JUGLAR rappelle la campagne de M. Paisant, président du tribunal civil de Versailles, contre les marchés à terme. Ces marchés sont, au contraire, indispensables; ils rendent les plus grands services au point de vue de la fixité des cours, en même temps qu'ils permettent d'amoinrir les risques. On sait quels avantages ils présentent chaque jour en ce qui touche les transactions sur les cotons, ainsi que cela a été récemment démontré dans des conférences à Londres et à Liverpool devant des assemblées très compétentes; il est certainement inutile d'insister davantage sur leur importance.

M. Juglar désirerait savoir si la dépression du prix du blé ne proviendrait pas de la surproduction plutôt que de l'importation étrangère. Les surfaces emblavées augmentent chaque année; il en est de même du rendement, il faut donc que les producteurs n'y perdent pas.

M. BERNARD a la même impression. Il est opposé aux droits de douane en tant que droits protecteurs. Ces droits ont certainement une action sur les cours, non pas parce qu'ils frappent une grande quantité de blé, car le stock importé n'est pas considérable et ne représente pas plus de 7 à 8 p. 100 de la production, mais parce qu'ils ont un « effet de présence » sur les petits marchés, se répercutent sur les

marchés voisins et déterminent ainsi une cote en hausse. Pour qu'il y ait baisse, il faut, au contraire, un événement nouveau et les cours sont lents à évoluer.

M. FLÉCHEY demande à soumettre à l'assemblée quelques réflexions sur les oscillations du rendement du blé. MM. Bernard et des Essars ont cité des chiffres fournis par quelques exploitations isolées. Il rappelle que les moyennes générales du rendement, relatives à l'ensemble des exploitations agricoles d'un département, d'une région correspondent, en effet, dans le détail, à des oscillations considérables, si bien que les 12 hectolitres par hectare (rendement moyen de la région du Midi) répondent à des rendements qui peuvent varier de 8 à 18 hectolitres, tandis que les 25 hectolitres de la région du Nord varient de 20 à 38 et même 40 hectolitres par département. Ces variations augmentent encore si l'on étudie les rendements d'une exploitation. C'est ainsi que la ferme citée par M. des Essars a pu rapporter, dans des conditions absolument exceptionnelles de culture intensive, jusqu'à 70 hectolitres par hectare.

L'augmentation de la production totale du blé dans la région du Nord est d'autant plus caractéristique qu'elle correspond, et cela est peu connu, à une diminution de la superficie emblavée. En effet, la stagnation de la superficie ensemencée en blé, en France, répond à une diminution dans le Nord, presque entièrement compensée par une augmentation de cette superficie dans le Midi.

Dans le calcul du prix de revient de 1 hectare de blé, s'il y a lieu de ne pas comprendre, *dans les recettes*, des récoltes faites sur ce même hectare, mais autres que celle du blé, il est nécessaire de tenir compte, dans les dépenses, des frais d'amortissement du capital d'exploitation et dont il n'a pas été parlé jusqu'ici. Ce calcul du prix de revient est, d'ailleurs, des plus complexes et ne saurait avoir une portée générale, pour des motifs d'ordres très divers.

On a parlé du prix officiel du froment tiré des mercuriales, M. Fléchéy fait remarquer que ce prix est une moyenne arithmétique, tandis que, théoriquement, il devrait être pris en fonction des quantités vendues correspondant à chaque prix de détail. Ces quantités sont malheureusement inconnues. Quoi qu'il en soit, il considère que le prix de la mercuriale est un peu supérieur à la réalité pour la raison suivante. Le procédé de la moyenne arithmétique, ne tenant pas compte des plus ou moins grandes quantités vendues, a pour effet d'annihiler l'influence des marchés importants sur lesquels la concurrence amène généralement une baisse de prix. De là un élément de baisse négligé. On peut le constater indirectement dans la dernière statistique agricole officielle de l'année 1895, où les mercuriales départementales calculées arithmétiquement donnent, comme moyenne générale du prix du blé, 14 fr. 40 c., tandis que ces mêmes mercuriales calculées en fonction des quantités récoltées (à défaut des quantités vendues) donnent 14 fr. 06 c. La différence de procédé aurait un effet plus considérable si, fort heureusement, les variations des prix du blé entre eux n'étaient pas généralement très faibles.

M. Fléchéy termine en demandant à M. Bernard, qui a si complètement étudié les causes de la baisse des prix du blé pendant ces dernières années, de vouloir bien dire un mot des raisons diverses qui ont amené, depuis cinq mois, la hausse de ces mêmes prix.

M. BERNARD déclare qu'il n'a pas d'éléments d'appréciation à cet égard.

M. Adolphe COSTE voudrait connaître la cause de la fixité de la production américaine qui a été signalée, malgré l'accroissement des surfaces cultivées.

M. BERNARD fait observer qu'il y a, non pas accroissement, mais déplacement des superficies emblavées. La culture se porte incessamment vers l'Ouest. Dès que le rendement est inférieur à 9 hectolitres par hectare, la culture change et le maïs remplace le blé. Les États-Unis sont ainsi devenus les principaux producteurs de maïs; ils en récoltent 760 millions d'hectolitres, contre 165 millions d'hectolitres de blé.

M. Arthur FONTAINE appelle l'attention sur la crise causée, vers 1880, dans le département de l'Aisne, par la culture intensive. Tous les anciens cultivateurs ont passé les fermes à d'autres, venus sans capitaux. Ceux-ci se sont livrés à la culture

intensive ; ils ont obtenu des rendements élevés ; mais, manquant de fonds, ils ont dû porter immédiatement leurs récoltes, en masse, sur le marché, déterminant ainsi une baisse considérable. Il y a eu là une « crise de crédit » à remarquer. Depuis, les fermiers ayant pu, d'année en année, attendre quelque temps pour vendre leurs produits, la crise est allée s'atténuant et l'Aisne se relève maintenant de cette mauvaise situation.

M. BERNARD ajoute que des crises partielles se sont produites à diverses époques, notamment en Touraine, de 1852 à 1857 ; mais qu'il est difficile d'en établir les causes exactes.

M. JUGLAR pense qu'il serait intéressant de savoir si les cours du blé ont, dans quelques régions, influencé le prix des fermages.

M. BERNARD n'a pas fait de cette question l'objet d'une étude spéciale.

M. J. JOURDAN rappelle qu'on a demandé la cause de la hausse des prix du blé dans ces derniers mois ; l'explication est fort simple : l'Inde a eu une très mauvaise récolte et a dû demander au dehors des quantités considérables de blé.

Quant au phénomène assez curieux qui s'est produit à Marseille, en 1896, et qui a consisté dans l'affluence, sur cette place, de farines venant de l'intérieur de la France, au détriment des minoteries locales, il provient de ce fait que la plupart des blés étrangers valaient 22 fr., tandis que les blés français oscillaient autour du cours de 18 fr.

La diminution constante des frets depuis 20 ans, la facilité des communications qui a permis de transporter des blés dont on ne pouvait user autrefois que pour la consommation locale, l'extension de la culture et la minimité du prix de revient dans certains pays, la République Argentine, par exemple, où il ne dépasse pas 5 ou 6 fr., rendent impossible, aujourd'hui, le libre-échange et nécessitent des droits protecteurs.

M. Jourdan estime, contrairement à l'avis de M. François Bernard, que ce sont les cours cotés dans les grands marchés qui influent sur ceux des petits. Si, sur ces derniers marchés, on offre à l'acheteur du blé à 20 fr., il répondra qu'il en trouvera à Marseille à un taux moins élevé et l'acheteur est obligé de prendre condamnation.

Une autre cause de la vileté des prix tient à ce fait qu'on a perdu l'habitude de faire son pain chez soi. On vend son blé au lendemain même de la récolte. De là, une masse jetée sur le marché et les bas prix qui en résultent. Il faudrait que le crédit agricole permît à l'agriculteur d'attendre le moment favorable en lui procurant les fonds nécessaires aux frais de culture qu'il a exposés.

M. Jourdan ne pense pas que les marchés à livrer sur les places de Paris et de Marseille soient exempts de toute pensée de jeu et de spéculation ; les filières aboutissent bien souvent à de simples règlements de différences.

M. DES ESSARS, répondant à la première partie des observations de M. Jourdan, dit qu'il ne croit pas que la famine de l'Inde soit pour quelque chose dans la hausse actuelle du blé, car on aurait vu le change indien hausser, alors qu'au contraire il est en forte baisse.

M. JOURDAN réplique que cette situation est due à deux causes : 1° aux mesures législatives qui ont fixé un rapport entre l'or et la roupie ; 2° à la suppression de la libre frappe de l'argent dans l'Inde.

Quant à la hausse des blés, il est possible que la famine dans l'Inde n'en ait pas été la seule cause, mais elle a eu, à coup sûr, une influence déterminante. Le blé, sur les grands marchés du monde, était déjà coté aux environs de 14 fr., la tendance était favorable, et quand ce dernier motif est survenu, le courant à la hausse s'est définitivement établi.

M. FLÉCHEY reconnaît qu'on a escompté sur les marchés européens l'effet que paraissait devoir produire, au premier moment, sur l'importation des blés en Europe, la famine de l'Inde. Mais il semble résulter des explications échangées entre MM. Jourdan et des Essars que cet effet a été exagéré. Dès lors, pourquoi la constance de cette hausse ? M. Fléchet rappelle incidemment qu'un autre facteur a pu

influer, dans une certaine mesure, sur les craintes formulées pour l'approvisionnement européen : c'est la mauvaise récolte de l'Australie due à la sécheresse de la dernière saison.

M. JOURDAN explique que, comme on avait spéculé et traité à terme sans avoir de marchandises à livrer, on a dû s'en procurer, et on a ainsi entretenu la hausse, qui a persisté pendant un certain nombre de semaines.

M. BERNARD résume ainsi ses réponses aux diverses objections qui lui ont été faites : Les blés durs, d'origine de la mer Noire et d'Algérie, sont un produit spécial ; ils diffèrent beaucoup des blés tendres d'origine française et sont employés à la panification à Marseille ou pour les pâtes alimentaires. La minoterie marseillaise, qui a complètement transformé son outillage en ces dernières années, exporte beaucoup et a besoin des admissions temporaires.

Les marchés *en filière* ne ressemblent qu'exceptionnellement aux *options* ou *futures* ; ils sont toujours passés en vue d'une livraison à faire et, quand cette livraison n'a pas lieu, ce qui est rare, le règlement qui intervient entre le premier vendeur et le dernier acheteur a le caractère d'une transaction ou même d'une indemnité.

La multiplication des moyens de communication, leur rapidité, ont, il est vrai, facilité la circulation des céréales, leur production en vue de l'exportation est devenue plus facile ; mais ces diverses circonstances n'ont pu créer des insuffisances de récoltes là où il n'en existe pas.

Les pays producteurs de blé, les États-Unis d'Amérique, la République Argentine, l'Australie, l'Europe orientale et l'Inde représentent l'offre et font la baisse ; l'Europe occidentale, qui importe, représentant la demande, fait la hausse. Mais les prix se nivellent, dans le monde entier, par l'effet de la concurrence et sont les correctifs obligés des tarifs de douane (qui agissent partiellement), des frais de transport et de l'intervention de la spéculation.

M. le Président remercie M. François Bernard de sa communication et les divers orateurs, qui ont pris la parole, de leurs très intéressantes observations.

L'ordre du jour de la séance du 17 mars 1897 est ainsi fixé :

1° Discussion de la communication de M. Adolphe Coste sur les bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans (1) ;

2° Discussion de l'étude de M. Körösi, de Budapest, sur une table de natalité (2).

La séance est levée à 11 heures 20.

Le Secrétaire général,

Em. YVERNÈS.

Le Président,

J. BERTILLON.

---